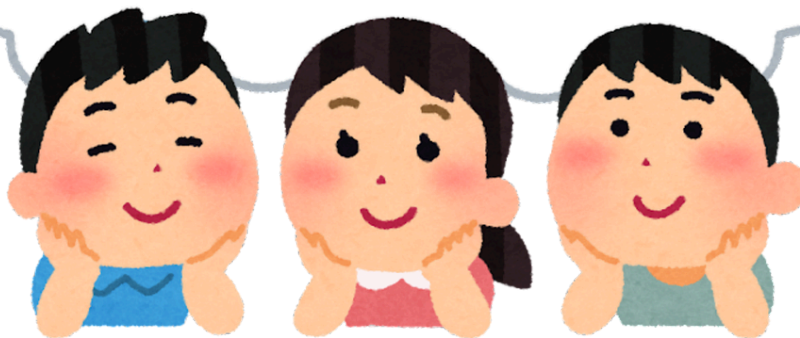


LIVRET D'INFORMATION DU SERVICE

2026-2027



**J'AI UNE QUESTION SUR LE DOSSIER UNIQUE, LA FACTURATION,
L'ACCÈS AU PORTAIL FAMILLE... JE CONTACTE LA MAIRIE À :**



SECRETARIAT ADMINISTRATIF

enfance-jeunesse@saint-aubin-daubigne.fr
02.30.30.30.57

**JE SOUHAITE CONTACTER LES ACCUEILS DE LOISIRS POUR
UNE INFO, UNE ACTIVITÉ ...**



**CONTACT ACCUEIL DE LOISIRS ET ACCUEILS
PÉRISCOLAIRES**

07.88.27.98.16

**DIRECTRICE DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES
ET DE LOISIRS**

HENRI Céline : 06.74.37.47.87

direction-acm@saint-aubin-daubigne.fr

ACCUEILS PERISCOLAIRES (JOURNÉES SCOLAIRES)

✧ Où confier mes enfants le matin ?

Nouveauté

De 7h15 à 8h00	
Maternels	Elementaires
Accueil de loisirs	

de 8h00 à 8h35	
Maternels	Elementaires
Accueil de loisirs	Ecole élémentaire Paul Gauguin

✧ Où venir chercher les enfants le soir ?

de 16h30 à 18h00	
Maternels	Elementaires
Accueil de loisirs	Ecole élémentaire Paul Gauguin

A partir de 18h00	
Maternels	Elementaires
Accueil de loisirs	

Nouveauté

FONCTIONNEMENT DES ACCUEILS

ACCUEIL DE LOISIRS DES MERCREDIS ET VACANCES SCOLAIRES

FORMULES D'ACCUEIL

JOURNEE ENTIERE :

Accueil en journée de 7h15 à 19h
Inscription possible avec ou sans repas.

DEMI-JOURNEE :

Accueil à la demi-journée matin ou après-midi.
Inscription possible avec ou sans repas.

SORTIE :

Informations données en fonction de la sortie.

HORAIRES D'OUVERTURE

Accueil du matin : 7h15 -9h

Arrivée/ départ avant repas :
11h45-12h15

à l' ALSH pour tous les enfants

Arrivée/ départ après repas : 13h30-14h

Accueil du soir : 16h30-19h



JE VIENS TOUS LES JOURS AVEC : UN SAC A DOS, UNE GOURDE, UNE CASQUETTE ET DES VÊTEMENTS DE RECHANGE

ACCUEIL DE LOISIRS DES MERCREDIS ET VACANCES SCOLAIRES

Une journée à l'ALSH

7H15-9H
ARRIVÉES / JEUX LIBRES



8H-9H
JEUX EXTÉRIEURS



9H-9H30
RITUELS / TOILETTES



11H30-13H
REPAS



RANGEMENT
TOILETTES



9H30-11H30
ANIMATIONS ENCADRÉES



13H30-14H00
ACCUEIL APM / SIESTE
TEMPS CALMES



14H00-15H30
ANIMATIONS ENCADRÉES



15H30-15H45
RANGEMENT / BILAN DU JOUR



16H30- 19H
DÉPARTS / JEUX LIBRES



16H-16H30
GOÛTER



15H45-16H
JEUX EXTÉRIEURS



MAISON DES JEUNES 12-17 ANS



HORAIRES D'OUVERTURE



PÉRIODE SCOLAIRE

→ MERCREDI APRÈS-MIDI : 13H30 – 18H



VACANCES SCOLAIRES

→ DU LUNDI AU VENDREDI :

MATIN : 9H30 – 12H

APRÈS-MIDI : 13H30 – 18H



ADRESSE

13, RUE DU CHÂTEAU D'EAU
35250 SAINT-AUBIN-D'AUBIGNÉ



CONTACT

JEUNESSE@SAINT-AUBIN-DAUBIGNE.FR

06.88.02.81.77



INSCRIPTIONS

ÊTRE À JOUR DE SON ADHÉSION ANNUELLE ET DE SON DOSSIER
D'INSCRIPTION (FICHE SANITAIRE, CARNET DE SANTÉ, TEST
D'AISANCE AQUATIQUE) -

PAS D'INSCRIPTION PRÉALABLE, HORMIS POUR LES ACTIVITÉS
PAYANTES (INSCRIPTIONS DIRECTEMENT AUPRÈS DE L'ANIMATEUR)

Collégiens ou lycéens !

La MDJ, un endroit cool pour se poser, rigoler, jouer,
discuter et passer du bon temps avec d'autres
jeunes.

Un lieu où chacun peut être soi-même, rencontrer du
monde, chiller, faire des activités et surtout s'amuser.



Des activités, des sorties, des soirées, des
événements !



Baby-foot, fléchettes & billard : des parties ou
des petits tournois pour le fun !



Jeux de société : des jeux pour rigoler, pour
réfléchir ou pour coopérer... y'en a pour tous les
goûts !



Consoles, ordinateurs, tablettes : des outils
modernes pour s'amuser ou monter des projets !



Création de projets : envie d'organiser une sortie,
un atelier, un événement ? A la MDJ, les jeunes
peuvent proposer des idées et être acteurs
collectivement de leurs projets.

MAISON DES JEUNES

TARIFS 2025-2026 (en €)

Adhésion annuelle	Habitants de Saint- Aubin	Habitants Autres communes
	20 €	25 €
Participation pour activité payante	De 2 € à 20 € en fonction du coût de revient de l'activité	

PERIODES D'OUVERTURE ALSH ET MAISON DES JEUNES



Vacances	Dates d'ouverture de l'ALSH
Toussaint	du lundi 19 au vendredi 30 octobre
Noël	du lundi 28 au jeudi 31 décembre (fermé le vendredi 1er janvier)
Hiver	du lundi 22 février au vendredi 5 mars
Printemps	du lundi 19 au vendredi 30 avril
Été	du lundi 05 juillet au vendredi 30 juillet (fermé le mercredi 14 juillet) et du lundi 23 au mardi 31 août inclus



MODALITÉS DE RÉSERVATIONS

L'ensemble des réservations est à faire depuis
votre espace famille

Accueils périscolaires matin et
soir, cantine, ALSH du mercredi



dernier délai le lundi soir
pour les services de la
semaine suivante

Accueils de loisirs
(vacances scolaires)



selon dates transmises par
mail aux familles en amont
des vacances



SERVICE ENFANCE JEUNESSE

TARIFS 2026-2027

Accueils de loisirs (mercredis et vacances)

Quotient familial	Tarifs Saint-Aubinois et communes conventionnés		Tarifs des communes extérieures non conventionnées		Repas
	Journée	1/2 journée	Journée	1/2 journée	
0 à 500 €	7,82 €	4,89 €	15 €	8 €	2.56 €
501 à 800 €	8,38 €	5,25 €	18 €	9.50 €	3,65 €
801 à 1100 €	8,93 €	5,58 €	21 €	11 €	3,95 €
1101 à 1250 €	9,91 €	6,20 €	24 €	12.50 €	4,65 €
1251 à 1400 €	10,33 €	6,46 €	27 €	14 €	4,73 €
1401 à 1550 €	11,23 €	7,02 €	30 €	15.50 €	4,84 €
1551 à 1700 €	12,20 €	7,63 €	33 €	17 €	4,96 €
1701 à 1850 €	13,23 €	8,27 €	36 €	18.50 €	5,08 €
1851 à 2000 €	14,28 €	8,92 €	39 €	20 €	5,20 €
2001 € et +	14,93 €	9,34 €	42 €	21.50 €	5,30 €

Participations complémentaires (sorties, spectacles, intervenants extérieurs, ...)

Coût de revient communal	Montant de la participation
0 à 10 €	2 €
10 à 14 €	4 €
14 à 20 €	6 €
De 20 à 30 €	10 €

Accueils périscolaires		Tranches quotient familial			
		0 à 1250 €	1251 à 1850 €	1851 à 2000 €	1851 € et +
MATIN	De 7h15 à 8h35	1,40 €	1,50 €	1.60 €	1.70 €
	De 8h à 8h35	0,90 €	0,95 €	1.00 €	1.05 €
SOIR	de 16h30 à 17h	1,15 €	1,20 €	1.30 €	1.35 €
	Jusqu'à 19h, toutes les 30 minutes	+ 0.35 €	+ 0,40 €	+ 0,40 €	+ 0.45 €
A partir de 19h, toutes les 15 min *		+ 10 €			

* sauf justificatif pour cas de force majeure produit aux services administratifs

SERVICE ENFANCE JEUNESSE

TARIFS 2026-2027

Restaurant scolaire					
Tranches quotient familial	Tarifs Saint-Aubinois et communes conventionnées *		Tarifs communes extérieures et non conventionnées *		Animation pause méridienne hors repas (temps scolaires)
	Tarif normal	Tarifs de base lors de l'application de pénalités	Tarif normal	Tarifs de base lors de l'application de pénalités	
0 à 500 €	1,00 €	2,56 €	1,00 €	4,56 €	0,22 €
501 à 800 €	1,00 €	3,65 €	1,00 €	5,65 €	0,32 €
801 à 900 €	1,00 €	3,95 €	1,00 €	5,95 €	0,34 €
901 à 1000 €	1,00 €	3,95 €	1,00 €	5,95 €	0,34 €
1001 à 1100 €	2,50 €	3,95 €	5,95 €	5,95 €	0,34 €
1101 à 1250 €	4,65 €	4,65 €	6,65 €	6,65 €	0,39 €
1251 à 1400 €	4,73 €	4,73 €	6,70 €	6,70 €	0,42 €
1401 à 1550 €	4,84 €	4,84 €	6,70 €	6,70 €	0,44 €
1551 à 1700 €	4,96 €	4,96 €	6,70 €	6,70 €	0,46 €
1701 à 1850 €	5,08 €	5,08 €	6,70 €	6,70 €	0,50 €
1851 à 2000 €	5,20 €	5,20 €	6,70 €	6,70 €	0,52 €
2001 € et +	5,30 €	5,30 €	6,70 €	6,70 €	0,55 €
Absence injustifiée	Application du "Tarif normal" selon QF (sans recours à la convention repas à 1€ avec l'Etat)				
Présence sans réservations dans les délais**	Application du "Tarif normal" selon QF + 2 € (sans recours à la convention repas à 1€ avec l'Etat)				

* convention restauration

** sauf justificatif pour cas de force majeur produit aux services administratifs